



Limoges Métropole Communauté urbaine

DÉCISION
de versement d'aide aux projets d'investissement
immobilier des activités commerciales
STUDIO NADEGE MOUYSSINAT

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Mme le président, M. le maire et M. le conseiller délégué au développement de l'Union européenne,

M. le représentant du conseil régional du 12 décembre 2025 relatif à l'application des articles 207 et 210 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux édiles de moins de 100 000 habitants, et notamment les articles 202-2 et les articles

M. le Conseil général de l'arrondissement de Limoges, et

M. le Bureau Régional de Développement Economique et d'Innovation et d'Informatisation, adopté en séance plénière du 20 juin 2023.

Article 1er : Article 207 du règlement communautaire de Limoges Métropole, du 17 décembre 2025

relative à l'évolution du règlement d'intervention des aides aux projets d'investissement immobilier des activités commerciales.

Mme la maire déléguée de la commune d'accompagnement des entreprises, en date du 12 janvier 2025.

CONSIDÉRANT que la société, justifiée à la vente ce projet d'aide à l'investissement immobilier des

activités commerciales, le souhait de rénover un local commercial afin d'offrir à ses clients une meilleure qualité de service et de répondre aux besoins de la clientèle, dans le secteur spécifique faire local, etc.)

CONSIDÉRANT que cette dépense est calculée à hauteur de 53% des dépenses HT éligibles

restantes, celle-ci ne pouvant pas être supérieure à 200 000 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total de l'aide de dépenses éligibles HT est de 27 751,01 € HT, en

application d'un plafond, les modalités de calcul sont les suivantes : 27 751,01 €HT × 53% = 14 598,21 €

DÉCISION

Le 6 Fév. 2026

Le Président de Limoges Métropole,
Olivier DÉJERIN

Publié le : 6 Février 2026
Niveau : Cadre communal et régional - Origine d'une notification auprès de l'entité
Date de publication : 6 Février 2026
Type de publication : Décision

1 DOCUMENT - Publié le 6 Février 2026

27835.pdf
(.pdf, 95,1 Ko)

TÉLÉCHARGER